



Tutorat Santé de Caen



Sommaire:

- ▶ Présentation :
- ▶ La réforme de l'accès aux études de Santé : De la PACES à la L.AS
- ▶ Les services du Tutorat Santé de Caen

- ▶ Foire aux questions :
- ▶ Méthode de travail ?
- ▶ Gestion du stress ?



Licence à accès santé (L.AS) :

► Les 10 licences :

- Droit
- Psychologie
- Economie
- Science de la vie
- Science pour la santé
- Mathématiques
- Physique
- Chimie
- Informatique
- STAPS

1 licence à choisir parmi les 10, elle représentera 80 % de la note aux partiels. Les 20 % restant seront accès sur l'UE Santé.



L'UE Santé : (20% du contenu des partiels)

Les matières du premier semestre :

- ▶ Biostatistiques
- ▶ Chimie
- ▶ Biochimie
- ▶ Biologie cellulaire
- ▶ SHS (Sciences humaines et sociales)
- ▶ Biologie moléculaire
- ▶ Médicament
- ▶ Physiologie

Attention ! Il peut y avoir quelques variations de matières en fonction des licences, par exemple les étudiants en L.AS Droit n'ont pas de SHS.



LICENCE + UE SANTE = MMOPK

► Donc l'association des matières de la licence et de l'UE Santé permet d'accéder aux études de Santé, c'est-à-dire aux filières MMOPK:

-Médecine

-Maïeutique (Sage-femme)

-Odontologie (Dentaire)

-Pharmacie

-Kinésithérapie



Comment choisir la bonne licence ?

- ▶ Pas de stratégie à avoir
- ▶ La choisir en fonction DE VOS GOUTS ET VOS FACILITES
- ▶ Pas de compétition entre les différentes licences
- ▶ La sélection se fait au sein de sa licence
- ▶ En cas d'échec à l'accès santé, continuer sa licence



L'accès Santé :

- ▶ Attention, il y a **TOUJOURS 2 CHANCES** d'accéder aux métiers de la santé **MAIS PAS DE REDOUBLEMENT POSSIBLE**.
- ▶ En effet, les 2 chances sont à répartir sur tout le parcours universitaire.
- ▶ Néanmoins :
 - ▶ - 65 % des étudiants pris en filières MMOPK seront issus de L1
 - ▶ - 30 % des étudiants pris en filières MMOPK seront issus de L2 et L3
 - ▶ - 5 % des étudiants pris en filières MMOPK ont déjà un master, doctorat ou sont issus du domaine paramédical.



Les prérequis :

- ▶ Aucun rattrapage dans les matières de votre licence
- ▶ Avoir validé son UE Santé (note > 10)
- ▶ Présenter son dossier (Octobre)

ATTENTION :

- ▶ Compensation possible au sein des matières de sa licence et au sein de l'UE Santé
- ▶ Mais pas de compensation entre les 2 (c'est-à-dire que si un étudiant a 12/20 aux partiels de sa licence et 8/20 en UE Santé, il n'y a pas de compensation entre les 2 donc son dossier n'est pas retenu)



Les modalités de sélection :

- ▶ Les GRANDS ADMISSIBLES : (étudiants qui ont le mieux réussi)

Ces derniers représentent les 15 % à 20 % des étudiants LES MIEUX classés dans CHAQUE LICENCE après les partiels. En tout, parmi les étudiants qui seront pris en MMOPK, il y aura 50% de grands admissibles.

- ▶ Les ADMISSIBLES:

Ce sont des étudiants qui ont des notes convenables, qui seront donc départagés par UN ORAL. Comme les grands admissibles, les admissibles représentent un pourcentage particulier dans CHAQUE LICENCE.



Etudes de cas :

- ▶ Un étudiant admissible qui ne réussit pas son oral, va pouvoir passer en L2 de sa licence et retenter l'accès santé (il aura 30 % des places qui leur seront réservées en association avec les L3)
- ▶ Un étudiant qui n'a pas d'assez bonnes notes, ni pour être admissible, ni pour passer en L2 de sa licence, va être contraint de redoubler sa L1 (là il ne pourra pas représenter un dossier santé puisqu'il l'a déjà déposé l'année d'avant) puis passer en L2 et c'est seulement à ce moment qu'il pourra retenter son accès santé.



Le tutorat



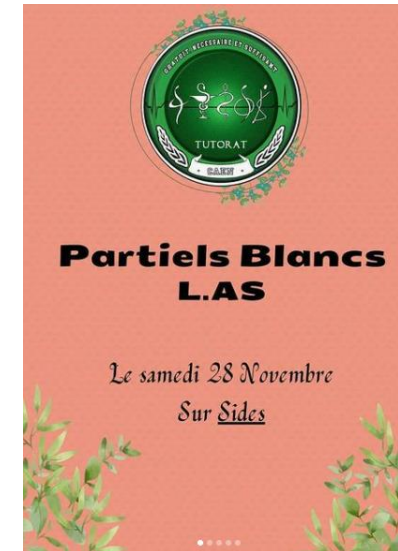
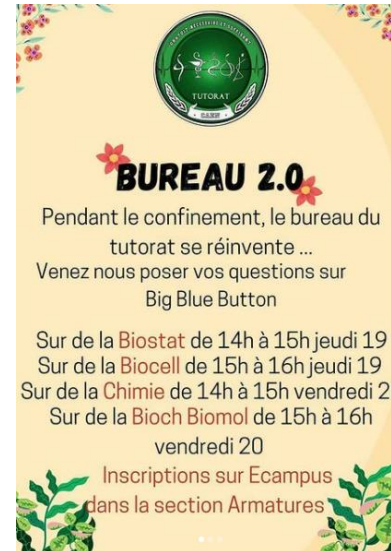
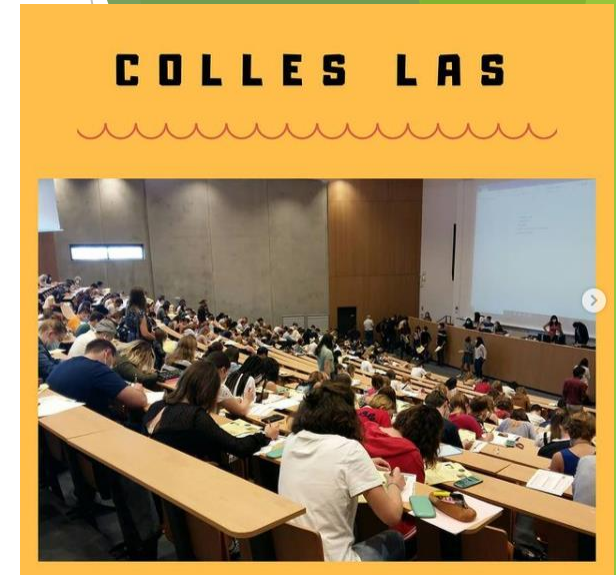
« Gratuit, nécessaire et suffisant »

- ▶ Service gratuit et de qualité qui aide les étudiants à accéder aux études de santé.
- ▶ Association datant de 1998, composée maintenant de plus d'une centaine d'étudiants, majoritairement en L2 des filières MMOPK.
- ▶ Seul organisme qui travaille directement avec la faculté et les professeurs qui confectionnent les partiels.
- ▶ Accompagnement personnalisé tant sur le plan pédagogique que psychologique.
- ▶ Adhésion automatique dès lors que vous êtes inscrits en L.AS, mais rien n'est obligatoire, il en va de votre volonté de participer aux services de Tutorat.
- ▶ Un tuteur vous est attribué automatiquement.
- ▶ Notre objectif : rétablir l'égalité des chances entre les étudiants.
- ▶ Les services du Tutorat s'articulent autour de trois axes majeurs : PEDAGOGIQUE, BIEN-ETRE et ORIENTATION.



Le pôle PEDAGOGIQUE :

- ▶ Rédaction des polycopiés de l'UE Santé + Distribution dans les différents campus
- ▶ Colles hebdomadaires (QCM de type partiels)
- ▶ Séances d'armatures (exercices expliqués et corrigés par les tuteurs)
- ▶ Ateliers de préparations aux oraux
- ▶ Partiels blancs
- ▶ Stage préparatoire (fin août)
- ▶ Tut'questionnes
- ▶ Tut' et astuces
- ▶ Bureau 2.0
- ▶ Forum du Tutorat
- ▶ Fascicules d'entraînements
- ▶ Annales



Le pôle BIEN-ETRE

- ▶ Groupe d'échange avec les tuteurs
- ▶ Tut'défoules + live sport sur Instagram
- ▶ Sophrologie
- ▶ Tut'confies (podcast)
- ▶ Hotline bien-être
- ▶ Tuto'parents
- ▶ Trouve ton binôme
- ▶ Masse ton L.AS



Compte Instagram bien-être: @tutsantecaen_bienêtre

Le pôle ORIENTATION et REORIENTATION:

- ▶ Présence à la journée du lycéen
- ▶ Présence au salon de l'étudiant
- ▶ Présentation de notre travail dans les lycées
- ▶ Aide à la réorientation si besoin



Contactez-nous:



Facebook : Tutorat Santé de Caen



Instagram : @tutsantecaen



Youtube : Tutorat Santé de Caen



Email : lycees.tutoratsante@gmail.com



Twitter : @tutoratsante



Téléphone : 06 46 58 32 85



Le tutorat s'engage pour la réussite des étudiants dans ce défi de taille qu'est l'entrée en études de médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie et kinésithérapie; et ce dans les meilleures conditions.

Vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=8dwSbiGkQkc>



Merci de nous avoir écouté

